



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 4

Mercredi 2 février 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).

Séance consacrée en particulier aux communes de Saicourt, Saules et Tramelan.

3^e séance d'information publique

- Date: mercredi 23 février 2022
- Heure: 20 heures
- Lieu: Salle des Fêtes
Vie des Crêts 51
2732 Reconvilier

Séance consacrée en particulier aux communes de Loveresse, Reconvilier et Tavannes.

Chaque citoyen est cordialement invité à assister à ces séances pour prendre connaissance des bases et des objectifs du Plan directeur des eaux de la Birse.

Lieux du dépôt et de participation publique:

Administrations communales de Champoz, Court, Loveresse, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes, Tramelan et Valbirse (aux heures d'ouverture).

Office des ponts et chaussées, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse (aux heures de bureau).

Le droit à la participation publique se base sur l'art. 58 al. 4 de la loi sur les constructions (LC).

Les objections et propositions doivent être transmises par écrit au lieu du dépôt durant le dépôt public.

Biel/Bienne, le 20 janvier 2022

Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Les documents suivants doivent être apportés:

- Carte d'identité
- Carte d'assurance maladie
- Code d'enregistrement si enregistré au préalable sur <https://be.vacme.ch/> ou par téléphone au 031 636 88 00 (pas obligatoire)
- Si possible, carnet de vaccination

Normalement, le vaccin Pfizer sera administré. Il le peut être en 3^e dose aux personnes ayant reçu le Moderna pour les premières injections.

En principe, un délai de 4 mois est exigé entre la 2^e et la 3^e dose.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal

Semaine blanche

Fermeture de l'administration communale

Le bureau communal sera fermé lors de la semaine blanche du lundi 14 février au vendredi 18 février 2022 inclus.

Réouverture le mardi 22 février 2022 de 10h à 11h.

Le Secrétariat communal vous remercie pour votre compréhension et vous souhaite une belle semaine blanche.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal

Remerciements

Suite au déménagement de M^{me} Meryl Chatelain, c'est avec grand regret que les Autorités communales ont pris acte de sa démission.

Nous tenions à la remercier pour sa très bonne et franche collaboration, ainsi que de l'excellente entente que nous avons pu entretenir au sein du Conseil.

Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal et son personnel

Election communale complémentaire 2022

Suite au déménagement de M^{me} Meryl Chatelain, un poste de membre au conseil communal est à pourvoir.

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le dimanche 10 avril 2022, pour procéder, par le système des urnes et le principe de vote majoritaire, à l'élection:

- a) d'un/e membre du Conseil communal

pour terminer la période de législation jusqu'au 31 décembre 2023, selon les articles 2 et 43 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune mixte de Corcelles.

Le vote aura lieu le dimanche 10 avril 2022 de 11h à 12h au bureau du Secrétariat communal ou par correspondance jusqu'au jour du scrutin à 10h45.

Dépôt des listes

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées au Secrétariat communal jusqu'au vendredi 25



Berne

Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Dépôt du Plan directeur des eaux de la Birse pour information et participation de la population (procédure de Plan directeur des eaux)

Communes: Champoz, Court, Loveresse, Reconvilier, Saicourt, Saules, Sorvilier, Tavannes, Tramelan et Valbirse

Procédure de plan directeur des eaux selon l'art. 16 ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989 et selon l'art. 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord).

Requérant: Office des ponts et chaussées du canton de Berne, représenté par l'arrondissement III d'ingénieur en chef, rue du contrôle 20, Case postale 701, 2501 Biel/Bienne

Nom du cours d'eau: Birse, avec Trame et ruisseau des Chauffours

Projet: Plan directeur des eaux de la Birse
Inclut la Trame et le ruisseau des Chauffours

Délai du dépôt et de la participation:
du 31.01.2022 au 04.03.2022

Information publique: Vaut comme invitation

Durant le dépôt du dossier, trois séances d'information et de participation publique sont organisées à l'intention de la population.

1^{re} séance d'information publique

- Date: mercredi 2 février 2022
- Heure: 20 heures
- Lieu: Salle communale de Malleray
Grand Rue 50
2735 Malleray (Valbirse)

Séance consacrée en particulier aux communes de Champoz, Court, Sorvilier et Valbirse.

2^e séance d'information publique

- Date: mercredi 9 février 2022
- Heure: 20 heures
- Lieu: CIP, auditorium
chemin des Lovières 13
2720 Tramelan



Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Schaer Jean-Pierre, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Eco6therm, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier

Propriétaire foncier: Schaer Jean-Pierre, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 566, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

Projet: Pose de panneaux photovoltaïques

Zone d'affectation: Village ancien

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 4 mars 2022, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal

Vaccination Covid 1^{re}, 2^e ou 3^e dose

Une équipe mobile de vaccination sera présente à Corcelles dans le bâtiment communal le 17 février 2022 de 10h à 18h30 pour administrer la 1^{re}, 2^e ou 3^e dose de vaccin Covid aux personnes le désirant.

février 2022, 17h dernier délai, conformément à l'article 28 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes. Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins dix électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés/ées à signer la liste sur laquelle ils/elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils/elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Des listes types sont à disposition au bureau du Secrétariat communal.

Elections tacites

Conformément à l'article 42 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes, si le nombre de candidat valablement présenté se trouve être égal au nombre de siège à repourvoir, le Conseil communal proclamera élu tacitement le/la candidat/e sans opération électorale.

Ballottage

En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu le dimanche 8 mai 2022 aux mêmes heures et dans le même local.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal



Court

Votations fédérales et cantonale du 13 février 2022

Membres du bureau électoral

À l'occasion des votations fédérales et cantonale du 13 février 2022, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante :

Présidente : M^{me} Anne Freudiger

Suppléant : M. André Steiner

Secrétaire : en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un des membres du bureau électoral, désigné par le président avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres :

1. M^{me} Jacqueline Lüthi
2. M^{me} Maud Raval
3. M^{me} Stéphanie Rérat
4. M^{me} Marlène Rezzonico
5. M^{me} Nicole Richon
6. M^{me} Léane Robert
7. M. Joaquim Pinto Ventura
8. M. Simon Rais
9. M. Sandro Reinhard
10. M. Jonathan Rossé

Suppléants :

1. M^{me} Marika Sabatini
2. M^{me} Arbenita Sadiki
3. M. Gilles Rossé

Court, le 2 février 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

Mise au concours

Attachée à la formation professionnelle, la Municipalité de Court met au concours une place d'apprentissage CFC d'

agent-e d'exploitation (service conciergerie)

avec entrée en fonction au 1^{er} août 2022, pour une durée de 3 ans.

Des renseignements sur le cahier des charges peuvent être obtenus auprès de Monsieur Bastien Eschmann, Secrétaire municipal, au 032 497 71 10 ou Madame Nathalie Schranz, Maire, au 079 507 92 40.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels (dont une photo-portrait) sont à adresser par courrier postal (Municipalité de Court, rue de la Vallée 19, 2738 Court) ou par voie électronique (contact@court.ch).

Délai de postulation : vendredi 25 février 2022

Court, le 2 février 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Vaccination contre le coronavirus – 3^e dose Booster

L'Hôpital du Jura bernois met à disposition une équipe mobile de vaccination qui sera présente le :

Mardi 8 février 2022 de 10h à 18h30

Salle 1 de la halle de gymnastique

Le but est de proposer la 3^e dose Booster à la population sans rendez-vous. Il est aussi possible de se faire vacciner pour la 1^{re} et la 2^e dose.

Crémises, le 26 janvier 2022

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérant : M. Thomas Bühlmann, Ch. du Chargeou 114e, 2746 Crémises.

Emplacement : parcelles N^{os} 36, 58, 64, 74 et 890, aux lieux-dits : « Les Brues, Ch. du Chargeou et Rte de Corcelles », commune de Crémises.

Projet : désaffectation de l'ancienne conduite et aménagement d'une nouvelle conduite pour le captage d'eau d'une source existante avec la pose d'un système d'interruption/arrêt de la conduite jusqu'à la fontaine existante sise sur la parcelle N^o 58 au lieu-dit : « Rte de Corcelles 114 ».

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : agricole, C et route communale.

Recensement arch. : bâtiment digne de protection, objet C, contrat de classement depuis le 10.11.2020 et ensemble bâti A (bâtiment et fontaine - Rte de Corcelles 114).

Dérogations : art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 février 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Grandval

Vaccination Covid 1^{re}, 2^e ou 3^e dose

Une équipe mobile de vaccination sera présente à Grandval le mardi 8 février 2022 de 10h à 18h30 pour administrer la 1^{re}, 2^e ou 3^e dose de vaccin Covid aux personnes le désirant.

Documents à prendre avec vous :

- carte d'assurance-maladie
- pièce d'identité
- code d'enregistrement, si enregistré au préalable
- si possible, carnet de vaccination

Normalement, le vaccin Pfizer sera administré. Il peut être administré en 3^e dose pour les personnes ayant reçu le Moderna.

En principe, un délai de 4 mois est exigé entre la 2^e et 3^e dose.

De 10h à 18h30 non-stop. Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous mais cela est conseillé. Vous pouvez vous inscrire sur <https://be.vacme.ch/> ou téléphoner au 031 636 88 00.

Grandval, le 19 janvier 2022

Le Conseil municipal

Ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur internet

Lors de sa séance du 24.01.2022, le Conseil municipal a adopté l'ordonnance complétant le droit cantonal en matière de protection des données et concernant la communication sur internet d'informations à caractère public.

Cette ordonnance entre en vigueur le 2 février 2022, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Voie de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Grandval, le 2 février 2022

Le Conseil municipal

Composition du Conseil 2022

Maire et Président des assemblées :

Ian Laubscher

Vice-Maire et Vice-Président des assemblées :

Laurent Ruiz

Dicastères

Administration et Police :

Ian Laubscher

Remplaçante : Esther Oester

Service des eaux et travaux publics :

Marc Minder

Remplaçant : Lauren t Ruiz

Urbanisme :

Laurent Ruiz

Remplaçant : Ian Laubscher

Finances et Electricité :

Gaël Wyssen

Remplaçant : Marc Minder

Enseignement, formation, culture et Œuvres sociales :

Esther Oester

Remplaçant : Gaël Wyssen

Grandval, le 2 février 2022

Le Conseil municipal

Sondage à la rue de la Gaillarde

Le matin du 8 février 2022, un sondage à la pelle mécanique sera réalisé à la rue de la Gaillarde. La traversée de la rue sera impossible.

Cependant, toutes les habitations seront accessibles soit par l'est soit par l'ouest de la rue.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 2 février 2022

Le Conseil municipal



Moutier

Services industriels – Eau-Electricité

Nouveau numéro pour le Service de piquet

Nous informons la population des changements suivants dès le 1^{er} février 2022:

Nouveau numéro pour le **service de piquet des SIM: 032 494 12 12 à utiliser uniquement en cas d'urgence!**

Nouveau numéro pour le secrétariat des SIM: 032 494 12 14.

L'actuel numéro des SIM 032 494 12 22 est supprimé.

Moutier, janvier 2022

SIM Moutier

Avis de construction

Requérant: Büyük Tarik & Yesim, rue Centrale 31, 2740 Moutier

Auteur du projet: E. Chavanne Moutier SA, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1454, chemin de la Creuse 3

Projet: **Rue du Viaduc 50**: Démolition de l'annexe et construction d'un couvert à voitures; **Chemin de la Creuse 3**: Agrandissement du balcon Ouest au 2^e étage, pose de deux Velux en toiture Est et Ouest, transformations intérieures et élargissement accès au Nord.

Zone: H3

Dérogation: Art. 80 LR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 25 février 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 26 janvier 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Giroud Silvio, rue Centrale 22, 2740 Moutier

Auteur du projet: KWSA SA, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 145, rue Centrale 22

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une chaudière à pellets, restauration de la façade et des boiseries

Zone: CPC1

Recensement architectural: Bâtiment digne de protection figurant à l'inventaire cantonal (objet C)

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 25 février 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1),

selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 26 janvier 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Meier Régan, rue Beausite 42, 2740 Moutier

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 1680, rue Beausite 42

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Ouest

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 février 2022

Services Techniques-Urbanisme

Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours le poste suivant:

Un(e) assistant(e) de vente, à 80%, pour les Services industriels et la Politique énergétique de la ville.

Les informations détaillées de ce poste sont disponibles sur le site internet: www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations: mardi 15 février 2022.

Moutier, le 2 février 2022

Conseil municipal



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 16 décembre 2021

Selon l'article 60 du règlement d'organisation, le procès-verbal de la dernière assemblée municipale a été déposé publiquement du 4 janvier 2022 au 23 janvier 2022. Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 24 janvier 2022.

Vice-maire

M. Sébastien Schmid a été nommé comme vice-maire pour l'année 2022.

Journée des aînés

Un repas sera organisé pour les aînés à la halle de gymnastique de Perrefitte le vendredi 17 juin 2022. Les personnes concernées recevront une invitation au début du mois d'avril.

Perrefitte, le 2 février 2022

Le Conseil municipal



Petit-Val

Test des sirènes 2022

Le traditionnel test des sirènes aura lieu le mercredi 2 février 2022 de 13h30 à 16h.

Souboz, le 2 février 2022

Conseil communal



Reconvilier

Statistique de la population

En 2021, la population de Reconvilier a diminué.

La statistique indique effectivement une diminution de 32 personnes par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2021, le nombre d'habitantes et d'habitants domiciliés à Reconvilier était de 2'361, dont 1'173 femmes et 1'188 hommes. La population était répartie comme suit: 1'876 ressortissants suisses et 485 étrangers.

Durant l'année écoulée, 17 naissances et 26 décès ont été enregistrés.

Reconvilier, le 31 janvier 2022

Le Conseil municipal

Ordonnance sur la réglementation des droits d'accès à GERES

Publication selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les communes.

Suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la plate-forme des systèmes des registres communaux (O GERES) le 1^{er} mars 2021, le Conseil communal a, lors de sa séance du 24.01.2022, abrogé l'ordonnance sur la réglementation des droits d'accès à GERES du 01.06.2017.

Reconvilier, le 31 janvier 2022

Le Conseil municipal

Ecoles de Reconvilier – Inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2022-2023

Ecole enfantine – 1H: Inscription des enfants à l'école enfantine

Les enfants nés:

- entre le 1^{er} août 2017 et le 31 juillet 2018 ou
- entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017 (si l'entrée à l'école de l'enfant a été reportée) doivent obligatoirement débiter l'école enfantine le **lundi 22 août 2022 à 9h**.

Les enfants établis dans les Communes de Reconvilier, Loveresse et Saules recevront automatiquement un dossier d'inscription de la part des Ecoles de Reconvilier.

Reconvilier, le 31 janvier 2022

La direction des écoles de Reconvilier



Saicourt

Avis de construction

Requérante: Florimmob SA, Rue de la Gare 35 d, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: M. Raymond Heyer, architecte hes, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 738, au lieu-dit: «L'Abbaye 1A», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: demande de permis de construire présentée après coup pour le changement d'affectation des locaux de l'ancienne écurie à chevaux en établissement d'hôtellerie et de restauration, aménagement de boxes à fondues et bar.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: VA «Village Ancien».

Zone de protection: périmètre de conservation des sites.

Recensement arch.: objet C, digne de protection, contrat de classement depuis le 09.06.2011 et ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 25 février 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 26 janvier 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Informations communales

Test des sirènes

Le prochain test des sirènes aura lieu cet après-midi de 13h30 à 16h.

Répartition des dicastères

Suite à l'arrivée de M^{me} Aurélie Moser, les dicastères sont répartis de la manière suivante:

Administration, police
Markus Gerber

Suppléance: Maxime Boillat

Bâtiments publics, aménagement du territoire, environnement

Rebeca Carril Romero

Suppléance: Alexandre Haussener

Eaux, éclairage public
Gabriel Claire

Suppléance: Pierre Mosimann

Ecoles

Maxime Boillat

Suppléance: Rebeca Carril Romero

Finances, agriculture
Aurélie Moser

Suppléance: Markus Gerber

Œuvres sociales

Pierre Mosimann

Suppléance: Aurélie Moser

Travaux publics

Alexandre Haussener

Suppléance: Gabriel Claire

Règlement relatif à la redevance de concession pour l'approvisionnement en électricité

Le règlement a été approuvé lors de l'assemblée municipale du 13 décembre 2021. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Récolte du papier

Durant l'année 2021, 25.02 tonnes de papier ont été récoltées par Celtor SA. Un montant de Fr. 1'751.40 nous a été restitué.

Bureau municipal

Pour cause de séance, le bureau municipal sera fermé l'après-midi du 3 février 2022.

Le Fuet, le 2 février 2022

Conseil municipal



Saules

Test des sirènes

Le traditionnel test des sirènes aura lieu le mercredi 2 février 2022 de 13h30 à 16h.

Saules, le 26 janvier 2022

Conseil communal

**Validation de vos avis
sur la plateforme:
lundi 14h**

Fermeture du secrétariat communal – semaine blanche

Le secrétariat sera **fermé du 14 au 18 février 2022**.

Pour consulter les documents mis en dépôt public, veuillez appeler au 079 825 64 50.

Saules, le 2 février 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant: Tomaselli Marie, Bout du Moulin 50, 2732 Saules

Propriétaire: Tomaselli Marie, Bout du Moulin 50, 2732 Saules

Auteur du projet: Paerlitec SA, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N° 32 au lieu-dit « Bout du Moulin 50 »

Projet: Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur en façade Nord

Dimensions et genre de construction: selon plans déposés

Zone: Habitation

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat communal **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droits, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'au terme du dépôt public.

Saules, le 28 janvier 2022

Secrétariat communal

Dépôt du Plan directeur des eaux de la Birse pour information et participation de la population

Procédure de plan directeur des eaux selon l'art. 16 ss de la loi sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE) du 14 février 1989 et selon l'art. 5 de la loi de coordination du 21 mars 1994 (LCoord)

Requérant: Office des ponts et chaussées du canton de Berne, représenté par l'arrondissement III d'ingénieur en chef, Rue du Contrôle 20, CP 701, 2501 Biel/Bienne

Nom du cours d'eau: Birse, avec Trame et ruisseau des Chauffours

Délai du dépôt et de la participation: **du 31.01.2022 au 04.03.2022**

Consultation du dossier déposé: veuillez contacter le secrétariat communal au 032 481 38 28 ou par mail communesaules@bluewin.ch afin de convenir d'un rendez-vous

Information publique (vaut comme invitation): Durant le dépôt du dossier, une séance d'information et de participation publique est organisée à l'intention de la population de Saules le **mercredi 9 février 2022 à 20h** au CIP, auditorium, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan.

Saules, le 24 janvier 2022

Conseil communal

Assemblée communale du lundi 7 mars 2022 à 20h à la salle communale

Suite à l'annulation de l'assemblée communale initialement prévue le 20 décembre 2021, les ayants-droit sont convoqués à une nouvelle assemblée communale le **lundi 7 mars 2022 à 20h** à la salle communale

Ordre du jour

1. Discussion et approbation du budget 2022
2. Nomination de l'organe de révision chargé de la vérification des comptes 2021.

3. Rapport d'activité du délégué à la protection des données.

4. Informations concernant le radar pédagogique

5. Divers

Remarque: Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer un exemplaire du budget 2022 auprès du bureau communal.

Mesures liées au coronavirus: les citoyennes et les citoyens sont appelés à respecter les règles d'hygiène et de conduite édictées par l'Office fédéral de la santé publique ainsi que par le canton de Berne.

Saules, le 24 janvier 2022

Conseil communal

Répartition des dicastères

La répartition des dicastères pour l'année 2022 a été décidée comme suit par le conseil communal:

Michel Schaer: Mairie, police, pâturages, agriculture, protection civile

Stéphane Lüdi: Vice-maire, œuvres sociales

Willy Furer: Finances, urbanisme

Stéphane Weber: Eau, eaux usées, forêts, sapeurs pompiers, déchets

Dany Grosjean: Bâtiments, montagne, travaux publics

Représentant à la commission d'école: Joachim Stalder

Saules, le 24 janvier 2022

Conseil communal



Tavannes

Vaccination contre le COVID-19

Les équipes mobiles de l'Hôpital du Jura bernois seront présentes à la Salle communale, Rue du Foyer 1 à Tavannes, **les 9 et 10 février 2022** de 10h à 18h. Les vaccins administrés seront de base et de rappel et aucune inscription n'est requise.

La vaccination est ouverte à tous.

Tavannes, le 17 janvier 2022

le Secrétariat municipal

Avis de construction

Commune de Tavannes

Requérante: Sunrise UPC GmbH, Mobile Infrastructure, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: Weiss + Appetito Services AG, M. Pascal Lehmann, Giacomettistrasse 1, 3006 Berne.

Emplacement: parcelle N° 1036, au lieu-dit: « Halte d'Orange », commune de Tavannes.

Projet: modification d'un site de téléphonie mobile existant pour les comptes de Sunrise UPC GmbH et Salt Mobile SA.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 février 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Véronique et Olivier Kurth, Rue du Milieu 5, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Boegli Jardins, Route Principale 7, 2762 Roches.

Projet : installation d'une piscine semi-enterrée avec pompe à chaleur sur la parcelle N° 320 à la rue du Milieu en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : Sabag SA, Rue de Pierre-Pertuis 40, 2710 Tavannes.

Projet : remplacement d'une porte existante en bois en façade est et agrandissement d'une autre avec fermeture d'une fenêtre en façade nord par des nouvelles à rouleaux, bâtiment Rue de Pierre-Pertuis 40 sis sur la parcelle N° 195 en zone d'activités A6S.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : M. Dan Bangertter, Chemin de la Forge 2, 2710 Tavannes.

Projet : construction d'un couvert à voiture avec panneaux solaires sur le garage existant Rue du Petit-Bâle 2 et installation d'une pompe à chaleur, parcelle N° 48 en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement existant aux canalisations communales.

Dérogation requise : à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

Votations fédérales et cantonale du 13 février 2022

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Pour les prochaines votations fédérales et cantonale, le bureau de vote et de dépouillement a été constitué comme suit :

Président: Dos Reis Antonio

Secrétaire: Monney Rachelle

Membres: Mooser Kevin

Recklies Manuel

Rigoleth Daniel

Rime Deborah

Robert-Nicoud Hélène

Rochat Lionel

Rohrbach Jaimie Lee

Röthlisberger Yvonick

Rottet Bélinna

Ryser Dimitri

Sauvain Sarah

Schär Loïc

Tavannes, le 31 janvier 2022

Le Conseil municipal



Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Monteiro Teixeira Alvaro Filipe, Rue Emile Villeneuve 22, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Anotta SA, Bellevue 21, 2732 Reconvilier

Adresse du projet : BF 758, Chemin de Pontenet 3, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet : démontage de la chaudière à mazout et radiateurs et installation du chauffage au sol et pose d'une pompe à chaleur extérieure à l'ouest de la maison

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : du 26 janvier au 25 février 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 21 janvier 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Affolter Fred, Noveleu 5, 2744 Belprahon

Auteur du projet : CréAlu, rue Principale 2, F-68580 Mosslargue

Adresse du projet : BF 727, Rue Aimé Charpillot 16, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet : pose d'une pergola OPEN, bioclimatique, structure grise et lamelles blanches, au Sud de la maison, sur la dalle du balcon existant

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : centre B

Dépôt public : du 26 janvier au 25 février 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 21 janvier 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Faigaux Jonathan, Pré Rond 22, 2735 Malleray

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Malleray

Adresse du projet : BF 1228, Pré Rond 27, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet : transformation de la maison, ajout de 20 cm d'isolation périphérique en façade, isolation entre chevrons, changement des fenêtres existantes, réalisation de nouvelles ouvertures et d'un SAS d'entrée, construction d'un nouveau balcon, construction d'un couvert à voiture et d'un mur à l'Ouest de la parcelle

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : M3, cadastre ABC des PéCo (art. 552 RCC)

Dérogations : art. A154 RCC

Dépôt public : **du 2 février au 1^{er} mars 2022 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 28 janvier 2022

Commune mixte de Valbirse



informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 15 h à 17 h

Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Ma et Me 14 h à 16 h

Jeudi 14 h à 18 h

Police administrative:

Lu – ma et ve 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Accès libre

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 13 33

Electricité.Eau. 032 494 12 14

Service de piquet

Electricité. Eau 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur
en cas d'absence)
Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h
Jeudi 8h30 - 10h30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h
Mardi de 9h30 à 11h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 15h à 17h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone: 032 492 18 29
Courriel: adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h 30
Site internet: www.sorvilier.ch